

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

Séance du 12 avril 2018

L'an deux mille dix-huit

Et le douze avril à 20 heures 30

Date de la convocation : 05/04/2018

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Elodie, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX René

Absent(s) (es) excusé (s) (es) : BERNAT Laurent, DECUP-CAUMES Marie-Claude, FAVRE Sandrine

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n° 15-2018

Attribution de subventions aux associations – Exercice 2018

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2018 en fonction des demandes reçues et des justificatifs produits :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'attribuer les subventions ci-dessous pour l'exercice 2018 :

- * association l'A.A.P.P.M.A. « Les Chevaliers de la Gaule » de Saint-Affrique : 1 140 euros
- * Ecrin du Dourdou, Section « Rougier en couleurs » : 200 euros
- * Comité des fêtes de Montlaur : 2 000 euros
- * RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) de Saint-Affrique : 120 euros
- * ASA Canal de Montlaur : 100 euros

- **dit** que les crédits seront ouverts au compte 6574 du budget primitif de la commune 2018

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

